

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 novembre 2020

ADOPTION - (N° 3161)

AMENDEMENT

N ° CL138

présenté par

Mme Pouzyreff, Mme Vignon, M. Touraine, M. Gérard, Mme Brulebois, Mme Jacqueline Dubois,
Mme Kerbarh, Mme Rossi, Mme Granjus, Mme Mauborgne, M. Claireaux, Mme Bureau-Bonnard,
Mme Piron, Mme Le Meur et M. Martin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.